

STATISTIQUES EN HAINAUT

des personnes étrangères

Édition 2023



Une création des trois Centres régionaux d'intégration en province de Hainaut

Avec le soutien de



SOMMAIRE

2 SOMMAIRE

3 INTRODUCTION

4 VILLES ET COMMUNES

Les chiffres par arrondissement

Les chiffres pour les 5 principales Villes du Hainaut

Et si on parle d'origine étrangère?

10 PARCOURS D'INTÉGRATION

Brève explication sur le parcours d'intégration

Obligation du parcours et commune de résidence

Nationalité et sexe

Âge et sexe

Langues d'interprétariat

14 INITIATIVES LOCALES D'INTÉGRATION

INTRODUCTION

Les Centres Régionaux d'Intégration de Hainaut se sont unis pour mettre en lumière les données chiffrées relatives à la population étrangère, notamment primo-arrivante, dans la Province.

Les chiffres de la population étrangère en Belgique sont facilement disponibles via Statbel mais sont cependant difficilement appréhendables à l'échelle d'une Province, via ce canal.

De plus, les données relatives au public accueilli dans le cadre du parcours d'intégration wallon, qu'il s'agisse de personnes dans l'obligation de suivre ce parcours ou de personnes volontaires, sont principalement du ressort des Centres régionaux d'intégration.

Le CIMB, le Ce.R.A.I.C. et le CRIC ont donc conçu cette brochure et des vidéos en trois parties :

- les chiffres principaux de la population étrangère en Hainaut, de façon générale et arrondissement par arrondissement, ainsi que les nationalités les plus représentées, [page 4](#)
- les statistiques concernant les personnes étrangères, primo-arrivantes ou non, accueillies par les Centres régionaux de la Province, dans le cadre du parcours d'intégration, [page 10](#)
- les opérateurs actifs dans le cadre de ce parcours: apprentissage de la langue française, formation à la citoyenneté, accompagnement sociojuridique et interculturalité, [page 14](#)

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le Centre régional d'intégration de votre région.

Si vous souhaitez regarder les vidéos produites à partir de ces chiffres, consulter la chaîne YouTube du DisCRI  [discriasbl](#)



Territoire des trois Centres régionaux d'intégration en Hainaut

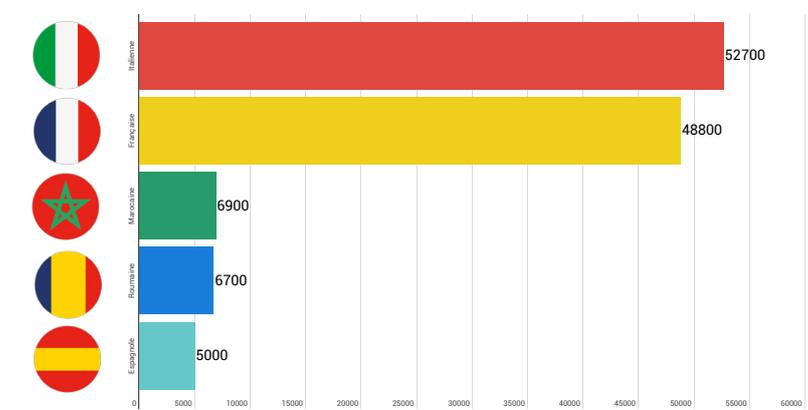
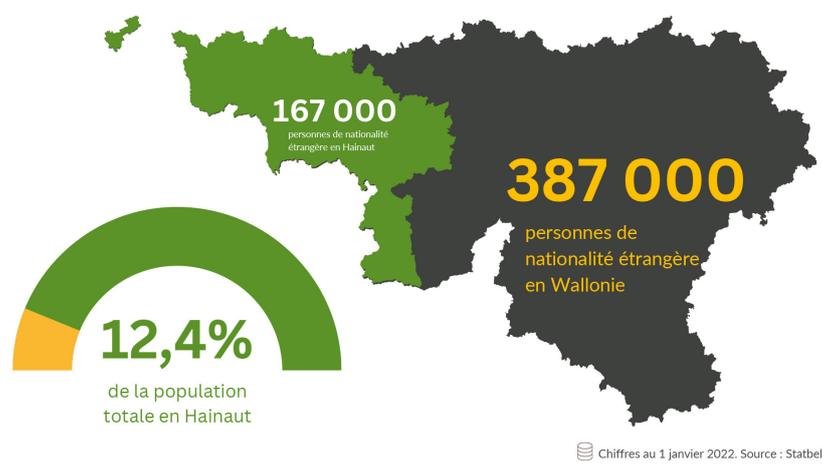
VILLES ET COMMUNES

Le 1^{er} janvier 2022, nous comptons près de **387 000 personnes de nationalité étrangère en Wallonie** (nous parlons ici de nationalité, pas d'origine), représentant donc 10% de sa population totale.

Parmi ces dernières, environ 4/10 résidaient en Province de Hainaut.

La **Province de Hainaut** comptait donc près de **167 000 personnes de nationalité étrangère** (un peu plus de 12.4% par rapport à la population totale de la Province).

Globalement, il y a environ 49,5% de femmes étrangères et 50,5% d'hommes étrangers (mais cela varie selon la nationalité).



Les personnes ayant l'une des 5 nationalités les plus présentes dans le Hainaut représentent presque $\frac{3}{4}$ de l'ensemble des personnes étrangères dans la province.

Ces 5 nationalités les plus présentes en Hainaut sont: italienne (près de 52 700 personnes), française (environ 48 800 personnes), marocaine (presque 7 000 personnes), roumaine (environ 6 700 personnes), espagnole (environ 5 000 personnes).

Si la forte **immigration française** dans le Hainaut s'explique surtout par nos frontières communes et l'utilisation commune de la langue française, la présence de personnes de **nationalité italienne** tire en grande partie son origine du besoin de main-d'œuvre pour les charbonnages, très présents dans les régions du Borinage, du Centre et de Charleroi, suite à l'accord passé entre les autorités belges et italiennes en 1946.

La Belgique a également signé des accords avec d'autres pays, notamment l'**Espagne** (1956) et le **Maroc** (en 1964), pour faire venir de la main-d'œuvre pour le secteur des charbonnages mais aussi, avec la crise minière pour ceux de la métallurgie, la chimie, la construction et les transports. Beaucoup de Marocains sont aussi venus via des visas touristiques pour ensuite s'installer et être régularisés.

Un autre objectif des autorités belges, à cette époque, étant aussi de contrer la stagnation démographique, elles proposaient donc à tous ces travailleurs de s'installer avec leur famille, ce qui a contribué à accroître la population issue de ces pays.

Plus récemment, c'est avec l'élargissement à l'est de l'Union européenne, en 2014, que nous verrons arriver de nombreux **Roumains**, tandis que des Français, des Italiens et des Espagnols et d'autres personnes issues des pays européens continuent à immigrer chaque année en Belgique.

Notons que les personnes ayant une double nationalité (belge et d'un autre pays) sont comptabilisées comme Belges.

Pour **comparer avec le parcours d'intégration**, si les Marocains se retrouvent aussi dans les 5 nationalités les plus représentées au niveau du parcours, les autres n'y sont pas, c'est-à-dire les Algériens, les Camerounais, les Congolais et en première position : les Ukrainiens.

Source  **STATBEL**
La Belgique en chiffres

LES CHIFFRES PAR ARRONDISSEMENT

Le Hainaut est divisé en 7 arrondissements.

Nous pouvons voir que certains arrondissements comptent plus de personnes étrangères que d'autres.

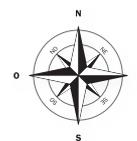
Population nationalités étrangères

PROVINCE DE HAINAUT

IWEPS 2022

69 communes

- | | | | |
|-----|-----------------------------|-----|-------------------------|
| 01 | Aiseau-Prestes (H) | 140 | La Louvière (H) |
| 09 | Antoing (H) | 143 | Le Roeulx (H) |
| 12 | Ath (H) | 145 | Lens (H) |
| 21 | Beaumont (H) | 146 | Les Bons Villers (H) |
| 24 | Beloeil (H) | 147 | Lessines (H) |
| 26 | Berzée (H) | 148 | Leuze-en-Hainaut (H) |
| 31 | Binche (H) | 155 | Lobbes (H) |
| 34 | Boussu (H) | 158 | Manage (H) |
| 37 | Braine-le-Comte (H) | 164 | Merbes-le-Château (H) |
| 39 | Brugelle (H) | 168 | Momignies (H) |
| 40 | Brunehaut (H) | 169 | Mors (H) |
| 45 | Calles (les-Tourma) (H) | 170 | Mont-de-l'Enclus (H) |
| 47 | Chapelle-lez-Herlaimont (H) | 171 | Montigny-le-Tilleul (H) |
| 48 | Charleroi (H) | 173 | Mortanwelz (H) |
| 50 | Châtelet (H) | 174 | Mouscron (H) |
| 53 | Chièvres (H) | 191 | Pecq (H) |
| 54 | Chimay (H) | 193 | Péruwelz (H) |
| 58 | Collantaine (H) | 197 | Pont-à-Celles (H) |
| 60 | Comines-Warneton (H) | 199 | Quaregnon (H) |
| 61 | Courcelles (H) | 200 | Quévy (H) |
| 71 | Dour (H) | 201 | Quévrain (H) |
| 73 | Écaussinnes (H) | 210 | Rumes (H) |
| 75 | Elozeles (H) | 213 | Saint-Ghislain (H) |
| 76 | Enghien (H) | 219 | Seneffe (H) |
| 79 | Erqueleines (H) | 221 | Silly (H) |
| 81 | Estaimpuis (H) | 222 | Sivry-Rance (H) |
| 82 | Estinnes (H) | 223 | Soignies (H) |
| 86 | Farciennes (H) | 235 | Thuin (H) |
| 93 | Feurus (H) | 238 | Tournai (H) |
| 94 | Robecq (H) | | |
| 98 | Fontaine-Évêque (H) | | |
| 100 | Fromeries (H) | | |
| 101 | Frasnes-lez-Anvaing (H) | | |
| 102 | Froidchapelle (H) | | |
| 107 | Gerpennes (H) | | |
| 115 | Ham-sur-Heure-Nalinnes (H) | | |
| 120 | Hensies (H) | | |
| 124 | Honnelles (H) | | |
| 136 | Jurbise (H) | | |



Les chiffres de Stabel présentés ici datent du 1^{er} janvier 2022.

Depuis avril 2022, avec le début de la guerre en Ukraine, nous devons aussi bien sûr tenir compte de l'arrivée de personnes venues de ce pays. 2660 personnes ukrainiennes ont été comptabilisées dans le Hainaut en décembre 2022 (IWEPS).

LES CHIFFRES POUR LES 5 PRINCIPALES VILLES DU HAINAUT

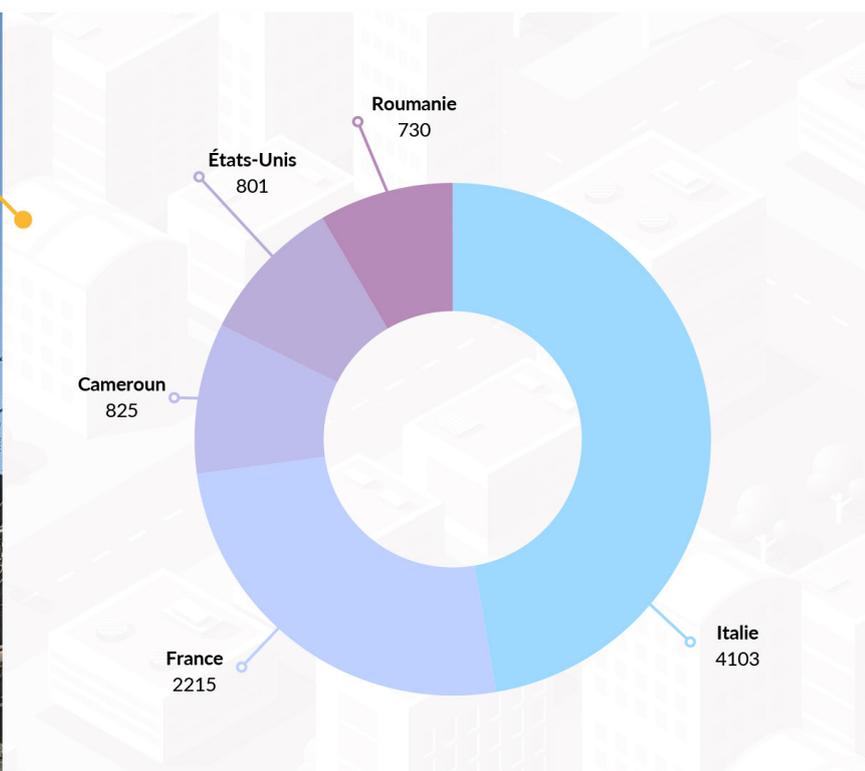
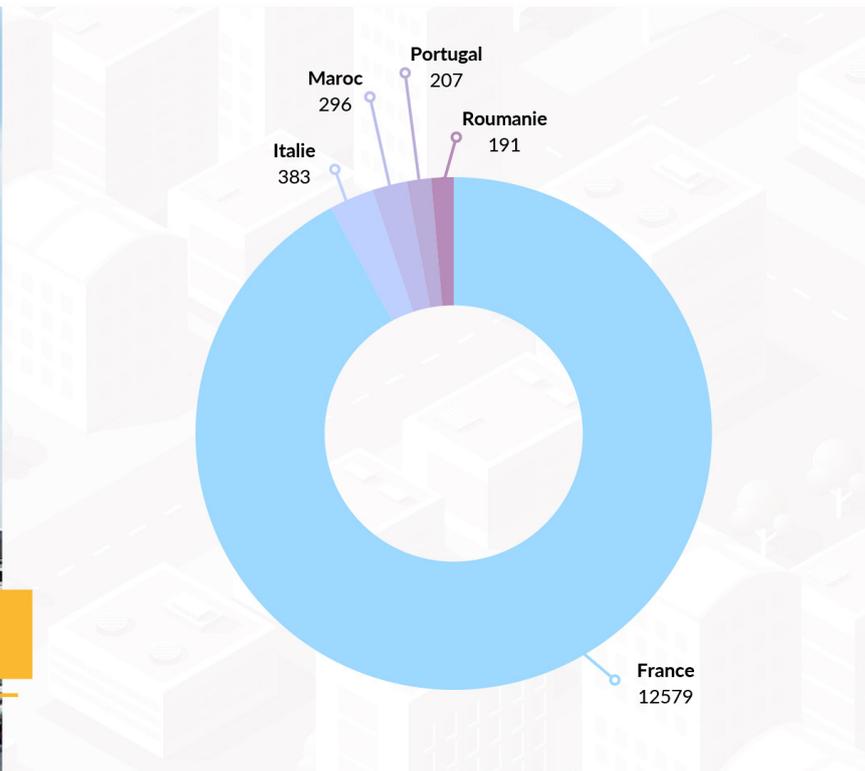
Mouscron, où on remarque une majorité de personnes de nationalité française, italienne, et ensuite marocaine.

Tournai, avec principalement des Français, des Syriens et des Italiens.

Mons, où les Italiens sont majoritaires, ensuite les Français, puis les Camerounais.

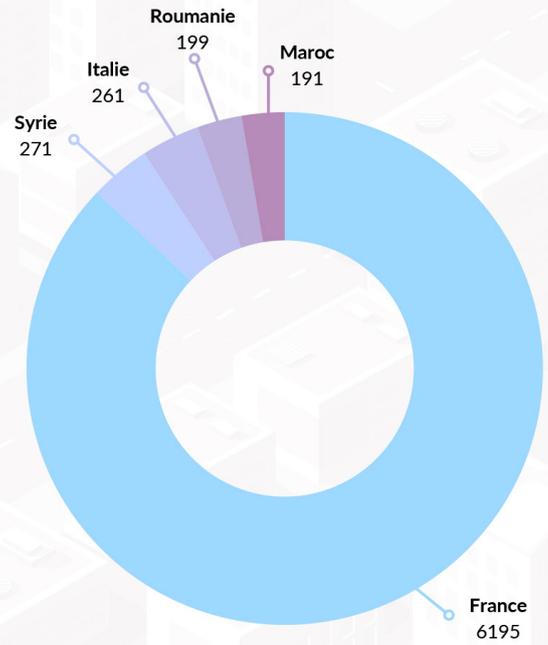
La Louvière, avec une majorité d'Italiens, de Français et ensuite de Roumains.

Charleroi, où les Italiens sont les plus nombreux, ensuite les Marocains et les Français.

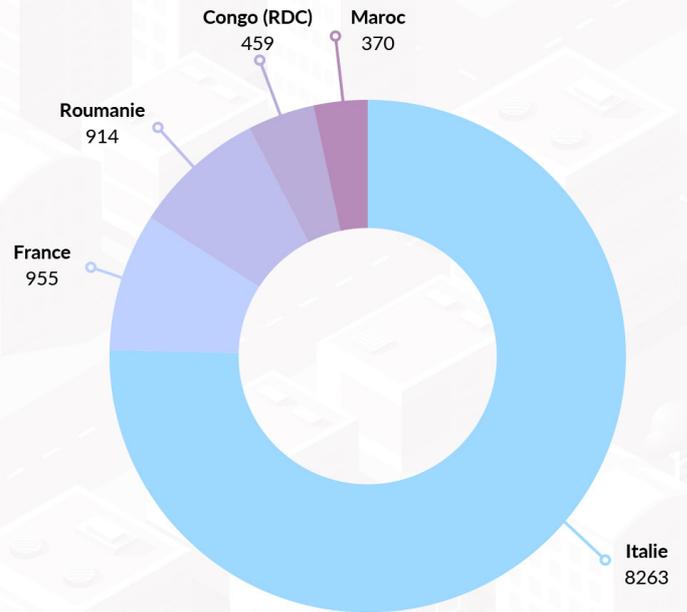




Tournai

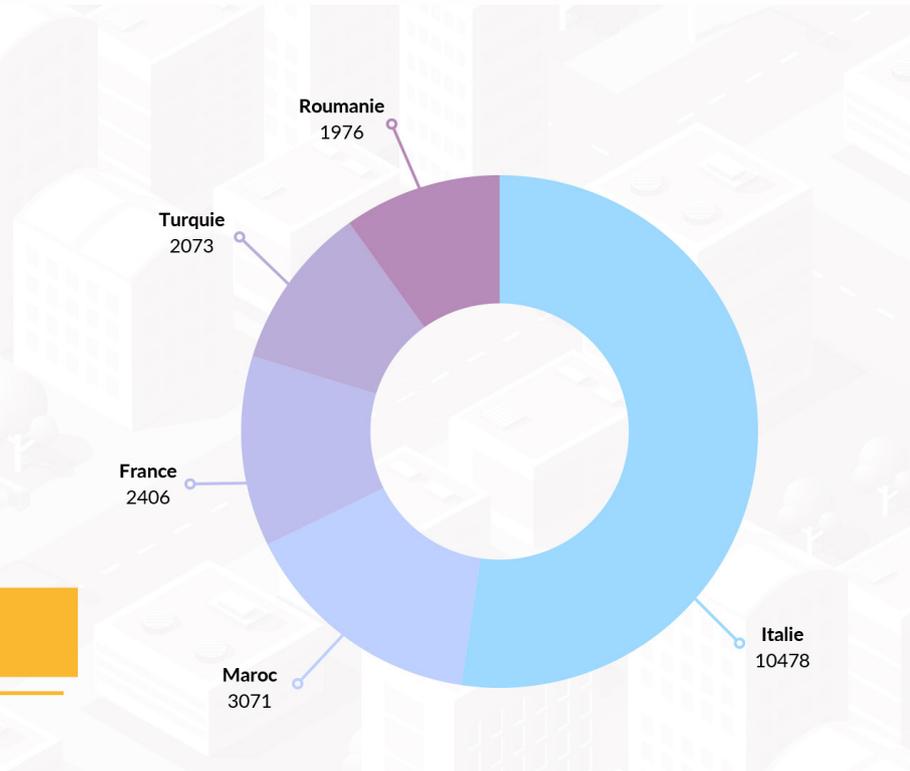


La Louvière

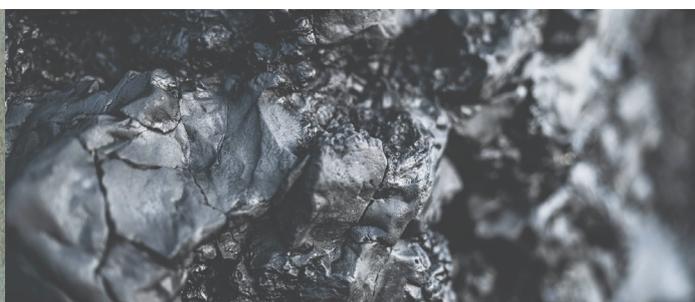




Charleroi



↳ Pour des chiffres plus détaillés, par commune et par nationalité (source Statbel), [consultez-les ici](http://www.ceraic.be/docs/stats/Stats-Hainaut-2023_Chiffres-detailles-Communes-Nationalite_StatBel.xlsx)
www.ceraic.be/docs/stats/Stats-Hainaut-2023_Chiffres-detailles-Communes-Nationalite_StatBel.xlsx



CHIFFRES ABSOLUS ET RELATIFS

Nous avons présenté non seulement les chiffres absolus de la population étrangère dans les différentes Communes (donc le nombre de personnes étrangères, par tranche, dans chacune d'elle) mais aussi les chiffres relatifs, c'est-à-dire la proportion de cette population étrangère par rapport à la population totale de la Commune.

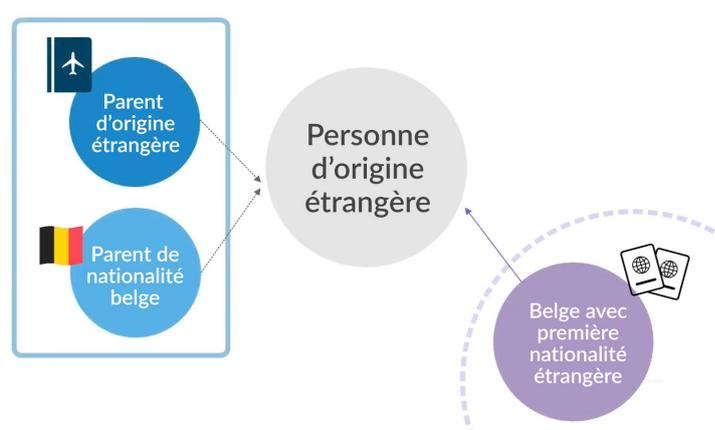
Si le nombre de personnes de nationalité étrangère peut être bien plus important dans certaines Communes, il est à mettre en perspective avec la totalité des habitants de la Commune, pour avoir une image plus exacte de la réalité.

ET SI ON PARLE D'ORIGINE ÉTRANGÈRE ?

Selon une analyse de statbel (office belge de statistique), au 01/01/2021, la population résidant en Belgique se composait de 67,3% de Belges d'origine belge, 20,1% de Belges d'origine étrangère et 12,6% de non Belges.

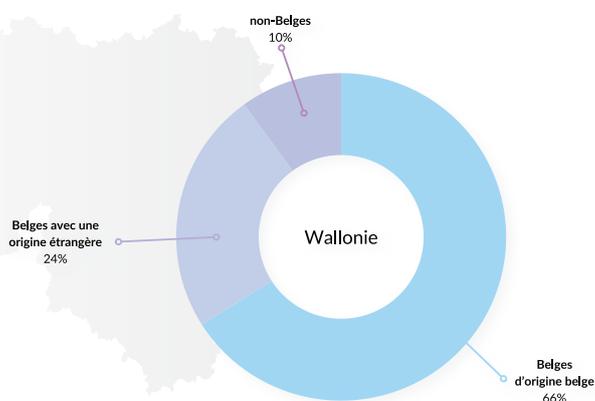
Qu'entend-on par « origine étrangère » ici ?

Des Belges dont la première nationalité enregistrée était étrangère et ceux avec au moins un des deux parents dont la première nationalité enregistrée était étrangère.



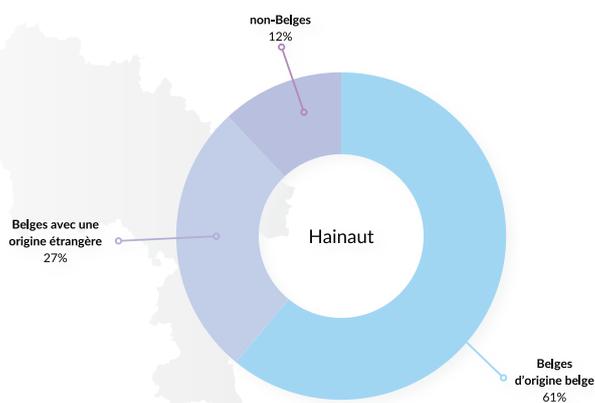
Sur sa population totale, la Wallonie comptait :

- presque 66% de Belges ayant une origine belge
- près de 24% de Belges avec une origine étrangère (dont plus des 2/3 ont une origine d'un pays voisin¹ ou de l'Union Européenne)
- un peu plus de 10% de non-Belges.



Quant à la Province de Hainaut, la population se répartissait comme suit :

- presque 61% de Belges d'origine belge
- près de 27% de Belges d'origine étrangère (dont 2/3 ont une origine d'un pays voisin² ou de l'Union Européenne)
- un peu plus de 12% de non-Belges.



1 Pays voisins: France, Pays-Bas, Grand-Duché du Luxembourg, Allemagne, Royaume-Uni

2 Ibidem

PARCOURS D'INTÉGRATION

Le parcours d'intégration, mis en place par la Wallonie, accueille, chaque année, plusieurs milliers de personnes.

Voici les chiffres sur la Province de Hainaut, couverte par 3 Centres régionaux d'intégration: le CIMB, le Ce.R.A.I.C. et le CRIC.

Vous trouverez ci-dessous des données chiffrées sur la population passant par le parcours d'intégration, en termes de sexe, d'âge, de nationalité, d'obligation ou de non-obligation de réaliser ce parcours, de commune de résidence et d'interprétariat.



BRÈVE EXPLICATION SUR LE PARCOURS D'INTÉGRATION

Rendu obligatoire en 2016, il a évolué au fil des ans et, actuellement, il doit être réalisé en 18 mois et comprend :

- Un module d'accueil réalisé par le Centre régional d'intégration: un bilan social (entretien individuel), une séance d'information sur les droits et devoirs de toute personne résidant en Belgique et un test de français (s'il n'a pas déjà été effectué par un autre organisme)
- Une formation à la citoyenneté, de 60 heures, par un organisme agréé en tant qu'Initiative Locale d'Intégration ou un organisme reconnu: découverte du fonctionnement de la société belge, créant également un espace d'échanges entre les participants sur les similarités et différences avec leur pays d'origine
- Une formation à la langue française (si besoin), de minimum 400 heures, par un organisme agréé en tant qu'Initiative Locale d'Intégration ou un organisme reconnu
- Une orientation vers le dispositif d'insertion socioprofessionnelle adapté (si besoin), de 4 heures, par le Forem ou le Centre régional d'intégration

↳ Pour plus d'informations sur le parcours d'intégration, contactez le Centre d'intégration de votre région ou consultez: parcoursintegration.be/fr/

OBLIGATION DU PARCOURS ET COMMUNE DE RÉSIDENCE

Les personnes qui réalisent un parcours d'intégration sont soit dans l'obligation de le faire par la Wallonie, soit sont volontaires.

En ce qui concerne les **personnes obligées**, il s'agit de personnes étrangères séjournant légalement en Belgique depuis moins de trois ans et disposant d'un titre de séjour de plus de trois mois, à l'exception des citoyens d'un État membre de l'Union européenne, de l'Espace Économique Européen (EEE) et de la Suisse, et des membres de leur famille.

Concrètement, il s'agit principalement de personnes étrangères qui viennent en regroupement familial avec une personne non-européenne ou d'une personne qui a obtenu une protection internationale (mais pas les personnes en demande de protection internationale).

1 063

personnes volontaires

Total de

1 570

personnes suivant le Parcours
en Hainaut en 2022

507

personnes obligées

Il existe aussi une série de dispenses prévues par la Wallonie. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter votre Centre régional d'intégration.

Certaines personnes ne sont pas obligées, pour la Wallonie, mais le sont pour l'autorité fédérale en raison d'une obligation, pour des personnes ayant certains titres de séjour, de prouver leur intégration.

En ce qui concerne les **volontaires**, la majorité sont des personnes qui souhaitent demander la nationalité belge. Le Code de la nationalité belge impose une série de conditions, et selon les situations des personnes, il se peut qu'elles doivent suivre un parcours d'intégration (plus d'infos en contactant votre Centre régional d'intégration).

Dans le tableau ci-dessous, les 5 communes, par territoire de Centre régional d'intégration, où l'ont comptent davantage de personnes ayant suivi le parcours d'intégration en 2022, sont en couleur.



Commune de résidence (par ordre alphabétique)	Obligés	Volontaires
Ath	1	0
Antoing	4	8
Beloil	1	5
Bernissart	0	6
Boussu	2	11
Brugelette	6	1
Brunehaut	2	0
Chièvres	0	0
Colfontaine	3	16
Dour	8	5
Frameries	2	13
Hensies	0	3
Honnelles	0	4
Jurbise	2	2
Lens	0	0
Leuze-en-Hainaut	53	1
Mons	66	119
Péruwelz	2	4
Quaregnon	2	15
Quévy	0	3
Quiévrain	3	8
Rumes	0	2
Saint-Ghislain	23	13
Tournai	22	103



Commune de résidence (par ordre alphabétique)	Obligés	Volontaires
Anderlues	4	6
Binche	9	27
Braine-le-Comte	22	2
Celles	0	0
Chapelle-lez-Herlainmont	0	6
Comines-Warнетon	6	1
Ecaussinnes	0	0
Ellezelles	0	0
Enghien	3	21
Erquelines	7	4
Estaimpuis	3	1
Estinnes	0	1
Flobecq	0	0
Frasnes-lez-Anvaing	1	0
La Louvière	14	116
Lessines	1	4
Le Roeulx	2	4
Manage	1	10
Merbes-le-Château	1	0
Mont-de-l'Enclus	1	0
Morlanwelz	6	6
Mouscron	63	49
Pecq	2	2
Seneffe	14	5
Silly	1	2
Soignies	35	2

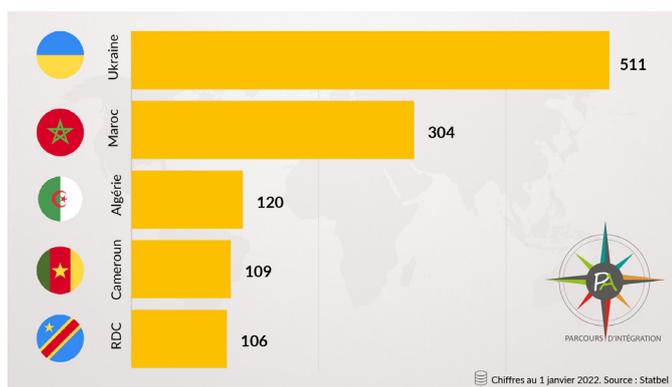


Commune de résidence (par ordre alphabétique)	Obligés	Volontaires
Aiseau Presles	1	4
Beaumont	0	2
Charleroi	86	319
Châtelet	4	23
Chimay	2	2
Courcelles	2	9
Farciennes	1	10
Fleurus	1	13
Fontaine-l'Évêque	0	17
Forchies-la-Marche	0	1
Gerpennes	1	8
Ham-sur-Heure	3	10
Les Bons Villers	1	6
Lobbès	0	0
Momignies	0	0
Montigny Le Tilleul	7	2
Pont-à-Celles	0	7
Sivry-Rance	0	6
Thuin	0	13

NATIONALITÉ ET SEXE

Les 5 nationalités les plus représentées dans le parcours d'intégration sont les suivantes :

- Ukrainien
- Marocain
- Algérien
- Camerounais
- Congolais



Âge	Femmes 	Hommes 	Total
0–17 ans	0	3	3
18–24 ans	29	80	109
25–34 ans	243	254	497
35–44 ans	268	273	541
45–54 ans	159	144	303
55–65 ans	50	54	104
66+	3	10	13
Total	752	818	1570

LANGUES D'INTERPRÉTARIAT

Des personnes étrangères, primo-arrivantes principalement, ont besoin d'un.e interprète lors de leurs rendez-vous dans les Centres régionaux d'intégration.

Nous faisons appel à différents services, dont principalement le SeTIS wallon et le SeTIS bruxellois.

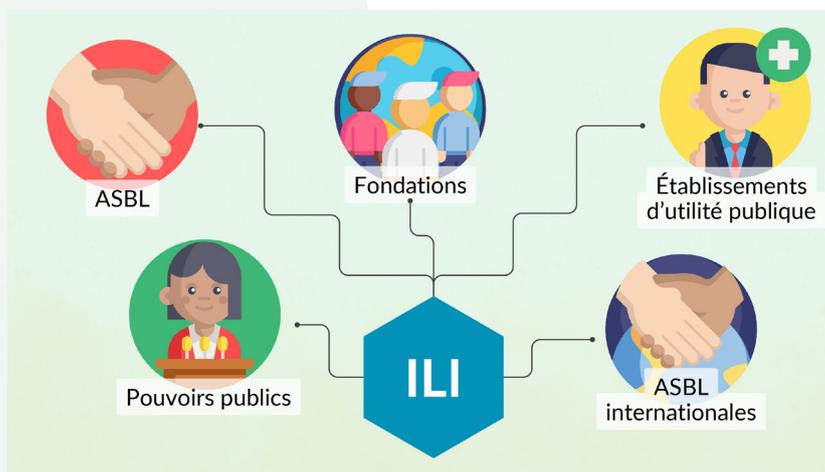
10 principales langues demandées	Nombre de demandes
Russe	359
Arabe	284
Ukrainien	131
Anglais	47
Pashto	31
Espagnol	28
Dari	17
Tigrinia	16
Somali	14
Farsi	13



INITIATIVES LOCALES D'INTÉGRATION

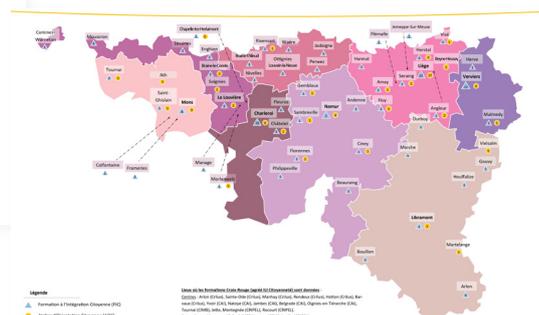
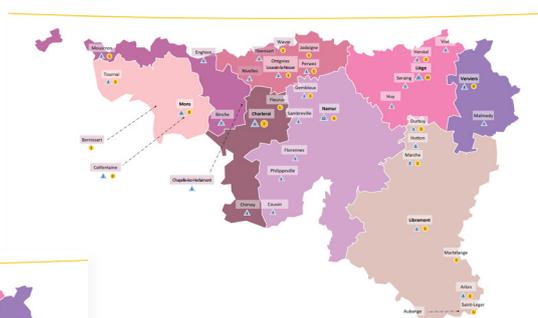
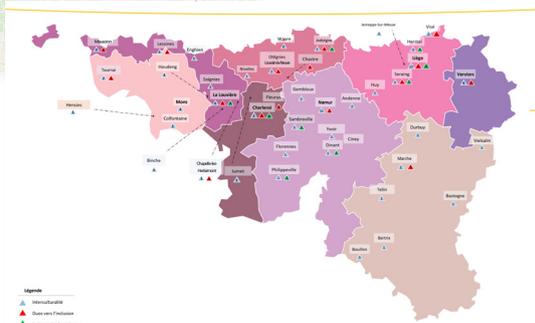
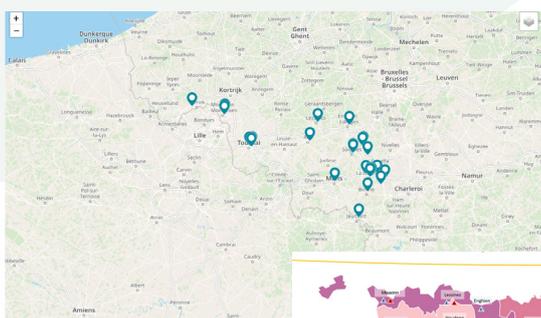
ILI

Les Initiatives Locales d'Intégration (ILI) sont des associations sans but lucratif, des pouvoirs publics, des fondations, des établissements d'utilité publique et des associations internationales sans but lucratif, subventionnées ou agréées par la Région wallonne.



Les axes qui correspondent aux activités des ILI se déclinent en :

- **Apprentissage du français** pour personnes non francophones
- **Formations à la citoyenneté**, qui se déclinent selon le niveau de connaissance du français, en FIC (Formations à l'Intégration Citoyenne) ou en AOC (Ateliers d'Orientation Citoyenne)
- **Accompagnement social et accompagnement juridique**
- **Interculturalité** : qui est subdivisé en 3 sous axes, depuis 2022 : interculturalité, lutte contre le racisme et le duo vers l'inclusion



La particularité dans l'axe interculturalité est celle du « duo vers l'inclusion » qui est une action de parrainage/marrainage. Le parrain ou mentor s'adapte au rythme du parrainé ou mentoré dans son cheminement vers l'autonomie.

En 2022, 5 opérateurs ILI sur la province de Hainaut ont mis en place des actions de parrainage ou mentorat. Divers accompagnements sont proposés qu'il s'agisse de la recherche de logement, de l'emploi, de formation jusqu' aux démarches administratives. Une attention particulière est également mise sur l'émancipation des femmes.



Cette même année, la Région wallonne a augmenté le financement des opérateurs de terrain en lançant un nouvel appel à projets « ILI bis » pour répondre efficacement à la situation d'urgence due à l'arrivée importante d'Ukrainiens en Belgique. Pour offrir un meilleur accompagnement, les Asbl et les pouvoirs publics ont élargi leurs activités en doublant les modules de formation en Français Langue Étrangère (FLE), les Ateliers d'Orientations Citoyenne (AOC) ainsi que les horaires pour l'accompagnement social et juridique.

Pour connaître l'offre exacte en temps réel en termes de formations et d'accompagnement, contactez votre Centre régional d'intégration (CRI).

Spécifiquement pour l'apprentissage du français, les Centres régionaux proposent également, sur leur site, un répertoire ou une carte de l'offre de formation :

 CIMB : www.cimb.be/particuliers/formations/formations-specifiques/en-francais/

 Ce.R.A.I.C. : ceraic.be/projets/plateformes/acteursinitiativealphafle/#carte_interactive

 CRIC : www.cricharleroi.be/ili-operateurs/



STATISTIQUES EN HAINAUT des personnes étrangères

Édition 2023



https://youtu.be/WJViiNUK_tY

Une création des trois Centres régionaux d'intégration en province de Hainaut



CIMB (Centre Interculturel de Mons et du Borinage)

Rue Grande 38, 7330 Saint-Ghislain

065/61 18 20

secretariat@cimb.be

www.cimb.be



Ce.R.A.I.C. (Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre)

Rue Dieudonné François 43, 7100

Trivières

064/23 86 56

info@ceraic.be

www.ceraic.be



CRIC (Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre)

Rue Hanoteau 23, 6000 Gilly

071/20 98 60

info@cricharleroi.be

www.cricharleroi.be

Avec le soutien de



Avec le soutien technique de

